R É P U B L I Q U E  F R A N Ç A I S E

Vitrolles
vivre ensemble

# ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION : POLICE ADMINISTRATIVE

N° : 22-213
Date : 02 SEP. 2022

**Objet : Retrait arrêté municipal n° 22-165**
N° d'acte : 3.5

Mis en ligne le : 02 SEP. 2022

**Le Maire de Vitrolles**,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants lui conférant des pouvoirs généraux en matière de Police ;
**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2122-1 et suivants ;
**Vu** l'article L113-2 du code de la voirie routière ;
**Vu** l'arrêté municipal n° 22-165 du 21 juillet 2022 portant permis de stationnement et autorisation de débit de boissons temporaire à Monsieur Emmanuel DRUTINUS, le 3 septembre 2022 ;
**Vu** la délibération du conseil municipal n° 22-90 du 31 mai 2022 relative aux tarifs publics pour l'année 2022 ;
**Considérant** le désistement de Monsieur DRUTINUS ;

## ARRÊTE

**Article 1**
L'arrêté municipal n° 22-165 du 21 juillet 2022 est retiré.

**Article 2**
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou notification.

**Article 3**
Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies. Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4**
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Directeur de Cabinet,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Madame la Directrice de la Culture et du Patrimoine,
- Monsieur le Directeur Animation et Evènementiel,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Madame la Directrice de l'Economie Emploi,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Vitrolles.

**Loïc GACHON**
Maire de Vitrolles

MAIRIE DE VITROLLES R.F. 13127